

Historique

1983-1984 :

Le programme de formation musicale intensive de l'école primaire Alpha accueille sa première cohorte d'élèves provenant du territoire de Rosemère.

1987-1988 :

Un programme régional en concentration musique est institué à Laval à l'école secondaire Poly-Jeunesse, offrant l'enseignement de trois volets musicaux : cordes, vents et percussions ainsi que guitare classique.

1987-1988 :

Un programme de formation musicale intensive de niveau secondaire est créé à la Polyvalente Sainte-Thérèse.

1988-1989 :

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) chapeaute le programme de formation musicale intensive de l'école Alpha.

1998-1999 :

À la suite de la fusion des commissions scolaires, l'école Alpha fait dorénavant partie de la nouvelle commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI).

2000-2001 :

La Fondation Viva Musical'pha est mise sur pied et a essentiellement comme mandat de favoriser la poursuite de l'excellence et l'enrichissement du programme musical en lui apportant un soutien financier.

2001-2002 :

Le programme de formation musicale intensive de l'école Alpha s'ouvre aux élèves des écoles de Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion ainsi qu'aux écoles de Terrebonne situées sur le territoire de la CSSMI.

2004-2005 :

Le programme de formation musicale intensive de l'école Alpha est officiellement reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Un programme musical de qualité

Réparti sur quatre ans, notre programme régional rassemble un peu plus d'une centaine d'élèves de la 3^e à la 6^e année autour d'une formation musicale intensive et complète ayant comme instrument principal le violon. Cette formation inclut également le chant choral, la flûte (soprano, alto, ténor et basse), la création, la littérature musicale, les instruments Orff, la théorie, le solfège, la dictée musicale et l'orchestre à cordes.

Encadrés par des enseignants spécialistes et des titulaires qualifiés et engagés, les élèves qui participent à notre programme musical poursuivent non seulement leur formation académique, mais développent également le sens de l'effort, la rigueur au travail, l'autonomie, la persévérance et le dépassement de soi.

Ainsi, au terme des quatre années, chaque élève aura reçu près de 1190 heures d'enseignement musical, auxquelles s'ajoutent de nombreux concerts et prestations.



Sélection des nouveaux élèves



Les parents doivent assister à une soirée d'information. Des frais par élève sont exigés pour passer les tests de sélection en français et mathématique. De plus, ils doivent réussir des tests d'aptitudes musicales. Au besoin, d'autres intervenants scolaires sont consultés. Il est important de noter qu'aucune formation musicale de base n'est requise pour être acceptée au programme musical.

Les élèves admissibles font l'objet d'une analyse minutieuse de la part des membres du comité de sélection. Ce comité est formé des spécialistes de musique du programme musical, des titulaires et de la direction de l'école.

Nous considérons le volet scolaire et le volet musical sous de nombreux aspects : historique scolaire, rendement académique, capacité de travail, autonomie, capacité d'organisation, persévérance, intérêt personnel, motivation, oreille affinée, aptitudes musicales, motricité fine et globale, tonus musculaire.

La décision du comité est finale.

Transport

Le transport est assuré par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) pour tous les élèves inscrits au programme de formation musicale intensive.

Pour les élèves qui ne font pas partie de l'aire de desserte de l'école Alpha, des frais annuels par élève sont demandés pour le transport scolaire.

Le matin, les élèves de la formation musicale intensive sont transportés à partir d'un arrêt près de leur domicile ou encore d'un point de service. Le retour en après-midi s'effectue à ce point de service ou à leur domicile.

Exceptionnellement, il arrive que des répétitions ou des activités musicales supplémentaires aient lieu à l'extérieur des heures de classe. Dans ces cas d'exception, les parents ont la responsabilité de véhiculer leur enfant.



Programme Musical'pha

École Alpha

334, rue de l'Académie
Rosemère, Québec
J7A 3R9

Téléphone : 450 621-2400



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Organisation de l'enseignement

La musique d'ensemble

L'enseignement collectif constitue l'approche pédagogique préconisée dans les cours de musique. Cette approche favorise la stimulation par les pairs et assure une dynamique motivante par son effet d'entraînement.

L'enseignement collectif traduit une dimension essentielle au programme de formation intensive de l'école Alpha. Il assure une cohérence pédagogique entre l'enseignement et l'importance attribuée à la musique d'ensemble. Les progrès obtenus dans ce domaine sont remarquables à chacune des représentations publiques offertes par les élèves.



Représentations publiques

Les principales représentations publiques sont les concerts de Noël et de fin d'année, au mois de mai. Ces activités sont obligatoires et indispensables à la formation des élèves.

Les élèves du 3^e cycle du programme de formation musicale intensive sont appelés à jouer plus régulièrement en public lors d'occasions spéciales telles des soirées-bénéfice, des concours, des tournées de promotion et autres.

À chacune des représentations publiques, les élèves du programme de formation musicale intensive ont la chance d'interpréter leurs pièces de répertoire accompagnés de musiciens professionnels. Ces expériences sont des plus stimulantes et motivantes et permettent d'éveiller chez les élèves la possibilité de poursuivre à moyen ou long terme leur formation musicale.

Volet musical

Ce programme de formation musicale intensive a pour but de développer une plus grande aptitude à s'exprimer et à communiquer par la musique.

Afin de recevoir un plus grand nombre d'heures d'enseignement spécifique de la musique, les élèves sont appelés à développer leurs compétences académiques dans un temps plus restreint (de 7 heures en 3^e année et de 9 heures en 4^e, 5^e et 6^e année). Les élèves doivent donc s'adapter à une organisation de classe différente et plus exigeante tant au niveau de l'horaire que du rythme de l'enseignement.



Le violon

L'instrument principal du programme de formation musicale intensive est le violon. Cette discipline est enseignée collectivement à raison de 4 h 30 par semaine. Le violon favorise le développement moteur et la dextérité. Il développe aussi l'oreille, la mémoire, la concentration et la persévérance. Le déchiffrage, la technique instrumentale, l'interprétation des pièces de répertoire et la participation à des ensembles orchestraux sont les activités d'apprentissage concernées par ce volet.

Le chant choral

À raison de 2 heures par semaine en grand groupe, l'enseignement du chant choral offre à l'enfant une façon d'exprimer ses émotions en utilisant sa voix et son corps comme instruments. En plus de permettre à l'élève l'apprentissage du contrôle de la voix par la respiration, le chant choral permet de partager avec les autres le plaisir de chanter. Depuis 2016, l'acquisition d'un système d'enregistrement ajoute une aide précieuse à l'amélioration de l'interprétation de la musicalité. 2 h 30 par semaine sont attribuées à cette discipline.

La vie à Musical'pha

Au programme de formation musicale intensive, les élèves évoluent dans un environnement fort stimulant. Les journées sont très variées en raison des nombreuses périodes de musique offertes pour chaque cycle de cinq jours. Ensemble pendant les quatre années de leur formation musicale, les jeunes développent des liens précieux et privilégiés ainsi qu'un grand sentiment d'appartenance au groupe.



Les ateliers

Les cours-ateliers offrent une formation théorique et auditive: la théorie, le solfège, la dictée, la création et la littérature musicale. L'élève y fait aussi l'apprentissage d'instruments complémentaires tels la flûte à bec et les instruments Orff. De plus, il apprend à utiliser les nouvelles technologies de l'information pour créer ses propres pièces musicales.



Notre **PROGRAMME MUSICAL** transmet un héritage culturel et musical d'une richesse inestimable pour les élèves qui ont le privilège d'en faire partie.

